

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 5 mars dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences dont les solidarités sociales et territoriales et les aides aux communes. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

DÉVELOPPEMENT DES BOURGS-CENTRES : SIGNATURE DES CONTRATS CADRES AVEC LES COMMUNES DE ST-LAURENT-DE-NESTE ET LOURES-BAROUSSE/MAULEON-BAROUSSE

Le Département est associé à une politique de développement et de valorisation des bassins de vie ruraux, ou bourgs-centres, portée par la Région Occitanie.

Deux nouveaux projets de contrats cadres ont été validés par le Département :

- Le projet de **développement et de valorisation de Saint-Laurent-de-Neste** s'articule autour de **29 actions sur les thèmes de l'activité économique, l'habitat adapté, l'amélioration des équipements et du cadre de vie ainsi que les services à la population.**
- Le projet de **développement et de valorisation des communes de Loures-Barousse et Mauléon-Barousse** s'articule autour de **26 actions sur les thèmes de l'activité économique, l'habitat adapté, la mobilité, l'amélioration des équipements et du cadre de vie, les services à la population et la transition énergétique.**

FONDS D'AMÉNAGEMENT RURAL : 490 155 € ATTRIBUÉS

Dans le cadre de son **pré-budget 2021**, le Département a affecté une **dotation de 6,5 M€ au Fonds d'aménagement rural**, permettant d'aider les communes et collectivités locales à financer une partie de leurs travaux d'aménagement.

188 228 € d'aides ont ainsi été affectées aux communes du canton de Lourdes-1 dont, à titre d'exemple :

- **21 600 €** affectés à la commune de Barlest pour des travaux de bâtiments et de voirie.
- **16 000 €** affectés à la commune de Saint-Pé-de-Bigorre pour des travaux de sécurisation de l'allée des Terrasses.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

- **19 200 €** affectés à la **commune de Viger** pour l'**optimisation et l'aménagement de bâtiments et espaces publics**.
- **17 531 €** affectés à la **commune de Peyrouse** pour des travaux de rénovation de bâtiments et d'équipements municipaux : **rénovation du lavoir, abords salle des associations, voirie, installation panneau vitesse**, etc.
- **16 000 €** affectés à la **commune de Bartres** pour le **remplacement des jeux du terrain de loisirs**.

286 327 € d'aides ont également été affectées aux communes du canton d'Ossun dont, à titre d'exemple :

- **24 000€** affectés à la **commune de Loucrup** pour l'**enfouissement de câbles téléphoniques et électriques**.
- **20 000 €** affectés à la **commune de Gardères** pour la **rénovation des nefs de l'église**.
- **24 000 €** affectés à la **commune de Hibarette** pour la **réhabilitation d'un bâtiment pour l'aménagement de la mairie** et la **création d'un logement**.
- **20 000 €** affectés à la **commune de Lanne** pour la **réfection du parking de la salle polyvalente et des trottoirs rues Saint Blaise et Las Carrères**.
- **20 000 €** affectés à la **commune de Luquet** pour des **travaux à l'école et à l'église**.

15 600 € de subventions ont été attribués à la **commune de Louey** pour des travaux de **goudronnage sur la voirie communale** au titre de l'année 2020.

AIDES AUX COMMUNES : 12 000 € VERSÉS A LA COMMUNE DE CASTELNAU-MAGNOAC

- **12 000 €** d'aides ont été attribués à la **commune de Castelnau-Magnoac** pour la **création d'un cheminement piétonnier** aux abords de la D 632 au niveau du **lotissement communal « Quartier Carole »**.

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr